



RÉAMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS  
DE VAULNAVEYS-LE-HAUT

---

# DÉMARRAGE DE LA CONCERTATION DU PROJET DU CENTRE-BOURG SYNTHÈSE DE LA RÉUNION PUBLIQUE

03 AVRIL 2023



# SOMMAIRE

CONTEXTE DE L'ÉTUDE	P.4
TEMPS D'ÉCHANGE	P.5
LES ATTENTES DE LA CONCERTATION PAR LES HABITANT.ES	P.8
ANNEXES	P.11
SYNTHÈSE DES ATTENTES ET DES PROPOSITIONS	P.12
LES PROPOSITIONS PAR TABLE	P.14

# CONTEXTE DE L'ÉTUDE

En 2023, la Métropole de Grenoble, en partenariat avec la commune de Vaulnaveys-le-Haut se lance dans une opération visant le réaménagement du centre-bourg de Vaulnaveys-le-Haut en centre-bourg plus vivant, offrant plus de place aux mobilités douces, aux commerces et à la végétation. Ce réaménagement ne peut se faire sans les habitant.es, les usager.ères, les acteur.rices du territoire.

Dans ce contexte, une démarche d'accompagnement de la participation des habitant.es a été mise en place. Accompagnée par alt.Urbaine, la démarche se scinde en plusieurs ateliers collaboratifs qui vont rythmer les différentes étapes de programmation et de conception du projet. Une réunion publique s'est tenue le lundi 3 avril 2023 dans la salle du conseil de la mairie de Vaulnaveys-le-Haut. Cette réunion s'inscrit dans une démarche prospective et participative. Il a été proposé aux habitant.es de formuler leurs attentes et leurs désirs sur le projet et les contraintes auxquelles est confronté le territoire actuellement. L'enjeu est de mieux comprendre les attentes des habitant.es concernant l'avenir de leur cadre de vi(II)e et de les intégrer au futur projet de réaménagement du centre-bourg.

La réunion a démarré par une présentation du projet de réaménagement du centre-bourg. Un temps d'échange de questions/réponses a permis aux habitants de s'exprimer. Puis la deuxième partie de la réunion s'est déroulée sous le format d'atelier. 5 groupes de travail se sont constitués pour réfléchir collectivement aux attentes de la concertation et pour proposer des pistes d'amélioration.

Le présent document est une synthèse des échanges.

# DÉROULÉ DE L'ATELIER



# CHIFFRES CLÉS



03 AVRIL 2023  
À 18H30



2H30



5  
GROUPES  
DE TRAVAIL



40 PERSONNES À LA  
PRÉSENTATION ET 25  
PARTICIPANT.ES À  
L'ATELIER



# LE TEMPS D'ÉCHANGE

# LE TEMPS D'ÉCHANGE

## LÉGENDE :

**En gras : remarques, propositions ou questions des participant.es.**

En normal : réponses ou précisions de la maîtrise d'ouvrage (Métropole et commune de Vaulnaveys-le-Haut).

## Thématiques :

● Gouvernance

● Le projet

● Convivialité

● Espaces publics

● Mobilités

● Commerces et services

● Nature en ville

### **Qui prend la décision finale du projet de réaménagement ?**

Ce sont les élus mais nous avons voulu faire une concertation car il est important pour nous de connaître les besoins et attentes des habitant.es. Nous sommes dans une optique de co-construction du projet.

**Je suis photographe mais je n'ai aucun moyen de me faire connaître. Cela serait bien d'avoir des lieux plus conviviaux pour faire connaissance.**

### **L'aménagement concerne-t-il tous le périmètre ?**

Oui, mais ces travaux se feront par phase étalée sur plusieurs d'années.

**Il y a beaucoup de maisons et d'habitant.es mais nous ne nous connaissons pas spécialement entre nous. Cela serait bien de mettre des bancs pour se réunir, se rencontrer entre habitants.**

### **Le projet est intéressant mais il faut une cohérence entre le nombre d'habitant.es et le projet.**

Oui, il est important pour nous de travailler sur cela et nous l'étudions à travers le PLUi.

**Il y a un problème de connectivité entre le haut et le bas du village. C'est dangereux pour les piétons.**

### **Est-ce que le projet inclut le parking du moulin ?**

C'est hors périmètre. Mais, il y a une étude en cours pour identifier les places actuelles. L'objectif est d'avoir toujours le même nombre de places de stationnement avant et après le projet.

**Le Champs de foire me convient parfaitement car mes enfants aiment jouer dans les trous au sol. D'autres personnes viennent drifter dessus et cela leur permet de se défouler.**

**Y a-t-il une intention de déviation ou de modification des routes ?**

Non, il n'y a pas de projet de déviation. Nous souhaitons nous orienter sur un partage des usages dans le centre-bourg, en favorisant les mobilités douces.

**Si des trottoirs et pistes cyclables sont créés, il n'y aura plus de place pour les voitures. De plus, il ne faut pas mettre de pavés au sol car c'est bruyant au moment du passage des voitures.**

L'objectif de cette concertation est justement de travailler sur ces usages et de trouver une solution avec l'aide du bureau d'études.

**Y a-t-il une étude sur la fréquence de voiture et le taux d'occupation des places de parkings ?**

Une étude est en cours sur l'utilisation des places de parkings. Les résultats seront disponibles au moment où l'équipe de maîtrise d'oeuvre fera des propositions d'aménagement pour en tenir compte.

**J'habite à la sortie du centre-bourg et à la fin de la zone d'apaisement, les automobilistes accélèrent. C'est dangereux et bruyant.**

Bien que ce secteur soit hors projet, l'objectif est d'apaiser la circulation en générale.

**Les personnes qui attendent le bus n'ont pas de banc pour attendre.**

Nous allons aussi travailler sur les arrêts de bus qui ne sont plus aux normes.

**Il faut diminuer la circulation sur la route d'Uriage.**

La route d'Uriage est un des 3 axes de circulation les plus importants. Si la circulation est trop ralentie, le flux de circulation se reportera sur les 2 autres axes, déplaçant ainsi le problème autre part.

**La route va être fermée pendant 10 jours et j'aimerais savoir comment cela se passe pour les commerçant.es ?**

Nous réduisons le temps de travaux de renouvellement des réseaux humides au maximum pour ne pas impacter les commerçant.es et les habitant.es.

**Il faut revégétaliser le centre-bourg car il est très minéral.**

Cela permettrait également de diminuer les îlots de chaleur.

**Les projets vont s'étaler sur plusieurs années et vont être confrontés aux changements climatiques. Ce que nous allons faire maintenant va avoir des répercussions sur le futur. Il y aura des besoins différents.**



# SYNTHÈSE DES ATTENTES ET DES PROPOSITIONS

Résumé des propositions principales qui  
sont le plus souvent revenues lors de  
l'atelier.



## LES ATTENTES PRINCIPALES DE LA CONCERTATION

Une prise en compte et un respect des propositions des habitant.es.



Aboutir à un projet qui convienne à toutes et à tous.

Réaliser davantage de débats et de rencontres.





# LES PROPOSITIONS PRINCIPALES

## NATURE EN VILLE



- Végétaliser les espaces publics
- Désimperméabiliser les sols (revêtements de parking, voirie).
- Répondre aux enjeux climatiques actuels et de demain.

## COMMERCE ET SERVICES



- Renforcer l'attractivité des commerces et de services.
- Optimiser l'offre de stationnement à proximité des commerces.

## HABITAT



- Mettre en valeur les façades.

## ESPACES PUBLICS CONVIVIALITÉ

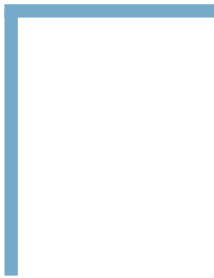


- Aménager des espaces conviviaux permettant la rencontre et l'échange.
- Créer un lieu d'information pour les habitant.es.
- Maintenir un bon cadre de vie pendant les travaux de réaménagement.

## MOBILITÉ



- Concilier les différents modes de mobilités dans un espace de voirie contrainte.
  - Favoriser les modes de déplacement doux.
- Améliorer la liaison piétonne entre les 2 pôles de la commune (entre le haut et le bas).
- Optimiser le nombre de places de stationnement.



# ANNEXES

Détails des attentes, des propositions et enjeux de la concertation.





# LES ATTENTES DE LA CONCERTATION PAR LES HABITANT.ES

## LES ATTENTES DE LA CONCERTATION

N° ÉQUIPE

LES 3 ATTENTES DE LA CONCERTATION

**ÉQUIPE 1**

- > Définir un projet qui convienne à toutes et à tous.
- > Aller vers l'échange et permettre la rencontre entre individus.
- > Réitérer l'expérience des travaux de concertation.

**ÉQUIPE 2**

- > Prendre en compte les idées à travers des débats et rencontres.
- > Réaliser une délégation citoyenne par quartier avec un ou deux représentant.es.

**ÉQUIPE 3**

- > Écouter ce qui se dit à la concertation.
- > S'il en existe, présenter les projets déjà existants.

**ÉQUIPE 4**

- > Être écouté.e et informé.e.
- > Être respecté.e dans son expertise d'habitant.e et d'usager.ère.
- > Aboutir à un projet commun.

**ÉQUIPE 5**

- > Écouter les usager.ères.
- > Organiser des débats et des rencontres.



# LES PROPOSITIONS PAR TABLE

## LES DÉSIRS / ENVIES



N° ÉQUIPE

### ÉQUIPE 1

- > Valoriser les infrastructures existantes.
- > Végétaliser et désimperméabiliser le centre-bourg.
- > Limiter la circulation automobile et privilégier les mobilités douces.

### ÉQUIPE 2

- > Embellir les façades.
- > Végétaliser la place Eugène Riband.
- > Limiter la surenchère de mobilier urbain.
- > Maintenir le double sens de la rue des Chanssures.
- > Limiter le chemin Fromental aux mobilités douces et aux riverain.es.

### ÉQUIPE 3

- > Créer une liaison piétonne continue des lieux.
- > Demander aux utilisateurs de la salle polyvalente les aménagements souhaités en extérieur.
- > Transformer le dépôt de poubelles du Champ de foire en une voie avec une fontaine.

### ÉQUIPE 4

- > Limiter la circulation motorisée et aménager des zones de circulation douce (vélos, piétons).
- > Relier les 2 pôles du village par une meilleure connectivité piétonne.
- > Embellir la place et créer un espace convivial, récréatif, de rencontres et d'informations.

### ÉQUIPE 5

- > Sécuriser et fluidifier le centre-bourg.
- > Accroître les espaces verts.
- > Mettre en valeur les commerces et les rendre plus attractifs.

## LES DIFFICULTÉS ACTUELLES



- > Nécessité d'optimiser le stationnement.
- > Largeur limitée de l'avenue d'Uriage.
- > Traverser difficile entre le haut et bas du village pour les piétons.

- > Vitesse élevée des véhicules dans le bourg.
- > Optimiser le parking devant la pharmacie.
- > Manque de civisme (déjections, vitesse des automobiles, stationnements sauvages).
- > S'appuyer des enjeux climatiques d'aujourd'hui et de demain pour construire les projets.

- > Questionnement sur le devenir du parking des écoles.
- > Des rumeurs sur un projet d'aménagement circulaire déjà finalisé.
- > Cohérence entre le nombre d'habitants et la nécessité du projet.
- > Garder les commerces accessibles car s'il n'y a plus de stationnement, il n'y a plus de client.es.

- > Implication nécessaire des citoyen.nes dans les projets.
- > Ne pas se diriger vers une ville «dortoir».
- > Les flux de circulation peuvent difficilement être aménagés en voies adaptées aux mobilités douces.
- > La largeur de la rue ne permet pas de concilier tous les usages.

- > Largeur limitée de l'avenue d'Uriage.
- > Budget limité pour construire le projet.
- > Travaux en continu provoquant une circulation dense et difficile.
- > Besoin de trouver un équilibre entre «piétons» et «voitures».